

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour télécharger ce communiqué au format pdf, cliquez [ici](#)

GOUR MEDICAL ANNONCE LE SUCCES DE SON AUGMENTATION DE CAPITAL PAR PLACEMENT PRIVE

Paris (France), le 16 avril 2019 - GOUR MEDICAL (CH0342399851 – MLGML / Eligible PEA-PME), société spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions vétérinaires innovantes pour les animaux de compagnie, annonce ce jour le succès de son augmentation de capital réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé.

Lancée le 9 avril 2019 pour un montant initial de 100.000 euros et portée à un montant d'environ 115.000 euros après exercice de la clause de surallocation à hauteur de 15%. L'augmentation de capital donnera lieu à l'émission de 115.000 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,09 €, au prix unitaire de 1.00 € prime d'émission incluse.

Les 115.000 actions nouvelles ainsi créées représentent 3,71 % du capital social post-opération de la Société.

À titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'émission sera portée à 0,96% après émission des 115.000 actions ordinaires nouvelles.

L'opération a été mise en œuvre dans le cadre des délégations de compétences conférées par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 février 2018 dans ses troisième et quatrième résolutions.

Le prix unitaire par action, fixé à 1,00 € par action, prime d'émission incluse, correspondait à une décote de 33,77% par rapport au dernier cours de l'action de la Société sur le marché Euronext Access Paris précédant la décision de lancement de l'augmentation de capital, conformément à la troisième résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 février 2018.

Les fonds seront alloués au financement des activités de développement et de commercialisation de la Société en matière de produits innovants pour les animaux de compagnie, ainsi qu'à celui des dépenses de marketing pour la promotion des produits et services associés à ces nouveaux vecteurs de développement.

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, l'offre des actions de la Société dans le cadre de cette augmentation de capital réalisée dans le cadre d'un placement privé, n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché d'Euronext Paris sous le code ISIN CH0342399851 – MLGML.

Le capital social de GOUR MEDICAL sera composé de 2.981.170 actions à l'issue du règlement-livraison et la répartition du capital post opération sera la suivante :

	Avant l'émission			Après l'émission		
	Nombre d'actions	% du capital		Nombre d'actions	% du capital	
Serge GOLDNER	1,888,117	63.33		1,888,117	60.98	
Nouveaux investisseurs	0	0		115,000	3.71	
Public	1,093,053	36.67		1,093,053	35.30	
Actions auto-détenues	0	0		0	0	
TOTAL	2,981,170	100		3,096,170	100	

Prochaine publication :

29 avril 2019 : Assemblée Générale des Actionnaires

À propos de Gour Medical

GOUR MEDICAL est une société spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions vétérinaires innovantes pour la prise en charge des principales pathologies des animaux de compagnie. Son positionnement repose notamment sur l'utilisation d'extrait de chanvre industriel « full spectrum » majorant l'efficacité du cannabidiol grâce à l'effet d'entourage. Sa première gamme de produits, sans effet psychoactif, en voie de commercialisation, vise la gestion de la douleur, notamment de l'arthrose, ainsi que de l'anxiété et du stress.

GOUR MEDICAL est cotée sur Euronext Access Paris (CH0342399851 – MLGML). Les actions sont éligibles au PEA-PME.

Retrouvez toute l'information sur GOUR MEDICAL :

<http://www.gour-medical.com>



CONTACTS

GOUR MEDICAL

Serge Goldner

CEO

contact@gour-medical.com

COMMUNICATION FINANCIERE

CiiB – Edouard de MAISSIN

Relations Analystes & Investisseurs

Tél. : +33 6 83 48 55 67

edouarddemaissin@ciib.fr

Avertissements

Ce communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public dans un quelconque pays. Aucune offre au public de titres financiers de GOUR MEDICAL n'a été, ni ne sera effectuée en France ou à l'étranger conformément à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier. En conséquence, aucun prospectus n'a été, ni ne sera publié ou visé par l'AMF.

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée notamment par la directive 2010/73/EU, dans la mesure où cette directive a été transposée dans chacun des États membres de l'Espace Économique Européen), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre Etat. Les actions nouvelles n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens de la loi sur les valeurs mobilières des États-Unis, telle que modifiée (U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié). Les actions nouvelles ne peuvent être offertes, vendues, ou livrées aux Etats-Unis d'Amérique, sauf après enregistrement auprès de la Securities and Exchange Commission ou dans le cadre d'opérations bénéficiant d'une exemption à l'enregistrement prévue par le Securities Act. Ce communiqué ne peut pas être diffusé aux Etats-Unis.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Ce communiqué ne peut pas être diffusé aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada ou au Japon.

Ce document ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie.